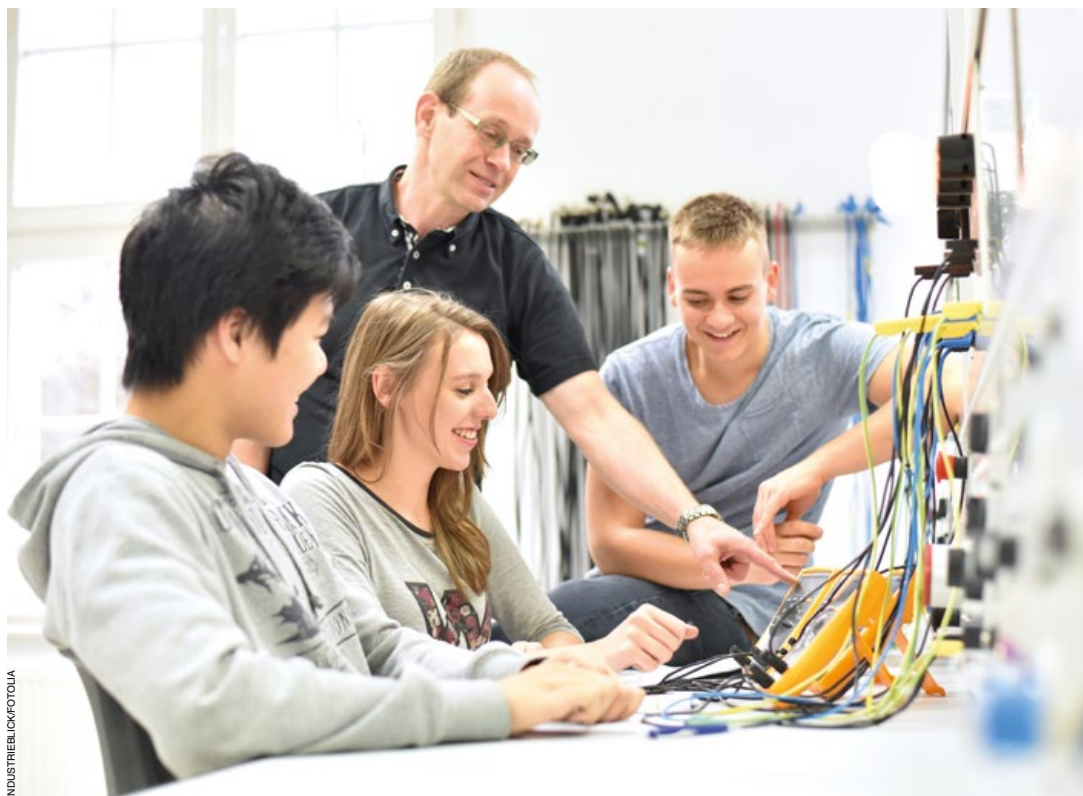


## +5,9 % D'APPRENTIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2016

L'apprentissage, que ce soit dans les filières agricole ou les autres, a le vent en poupe. En effet, le nombre d'apprentis est en hausse d'1,7 % par rapport à 2015. D'ailleurs, la formation en apprentissage dans l'enseignement supérieur poursuit une hausse rapide de 5,9 % en un an.

**A**près avoir été souvent décrié, l'apprentissage en général, connaît depuis 2015 selon une étude<sup>1</sup> une hausse de l'ordre d'1,7 %. Au 31 décembre 2016, dans l'enseignement secondaire et supérieur, les centres de formation d'apprentis accueillent 412 300 apprentis. Dans l'enseignement supérieur, la croissance de l'apprentissage se poursuit : 5,9 % contre 3,8 % en 2015. De façon globale, le nombre d'entrées en apprentissage progresse en 2016 de 2,3 %. L'évolution du nombre d'apprentis masque deux évolutions contraires : les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré stagnent alors que ceux du supérieur augmentent.

Après un ralentissement de la croissance du nombre d'apprentis dans le supérieur en 2013 et 2014, l'apprentissage reprend un second souffle en 2016 avec plus de 152 500 jeunes apprentis inscrits. Les effectifs de niveau III, c'est-à-dire les diplômés de niveau bac + 2, augmentent de nouveau cette année avec : + 4,1 % en 2016 contre + 2,7 % en 2015, le tout en lien avec les évolutions des effectifs en BTS. Ce dernier étant le principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage mais aussi grâce à la croissance du



INDUSTRIELICK/PHOTUA

Au 31 décembre 2016, on dénombre 236 300 nouveaux apprentis, soit une augmentation de 2,3 % sur un an.

DUT. Le nombre d'apprentis en niveau II continue d'augmenter (7,9 %) notamment avec sa principale formation, la licence (+ 9,1 %). De même, il croît de 7,6 % en niveau I, porté par ses deux formations principales, le master (+ 8,4 %) et le diplôme d'ingénieur (+ 6,5 %).

### ■ 236 300 NOUVEAUX APPRENTIS

Au total, les autres diplômes, quel que soit le niveau, ac-

cueillent 11 % des apprentis, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à 2015. Il s'agit des certifications professionnelles, des diplômes du Cnam – Conservatoire national des arts et métiers – des diplômes des grandes écoles, etc. Au 31 décembre 2016, on dénombre 236 300 nouveaux apprentis, soit une augmentation de 2,3 % sur un an. Celle-ci est due principalement à la hausse des entrées dans les formations d'enseignement

supérieur qui enregistrent une croissance de 7,4 %. Cette croissance se retrouve dans les trois niveaux avec en particulier 6,2 % pour le BTS, 7,9 % pour la licence, 8,9 % pour le master et 10,5 % pour les ingénieurs.

Le développement de l'apprentissage dans le supérieur et la baisse de l'apprentissage dans le secondaire (- 0,5 %) ont une double conséquence. D'une part, les apprentis sont de plus en plus

âgés : 19,5 ans en moyenne en 2016 contre 18,7 ans en 2006. D'autre part, il se féminise lentement. En effet, excepté au niveau I, la part des filles est plus importante lorsque le niveau du diplôme s'élève. Ainsi, elle est de 27 % au niveau V et atteint 47,3 % au niveau II.

### ■ 9 % DES APPRENTIS EN EPLE

Toujours au 31 décembre 2016, 37 100 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement – Eple – soit 9 % des apprentis. La part d'apprentissage en Eple est la plus importante en BTS avec 19,6 % et pour le baccalauréat professionnel, 15 %. Lié au nombre croissant d'apprentis qui préparent un BTS, le niveau III progresse de 6,9 %. Les effectifs des niveaux I et II, beaucoup plus faibles, progressent quant à eux cette année de 5,8 % contrairement à 2015. À savoir que la région Grand Est accueille à elle seule près d'un apprenti en Eple sur quatre, soit 24 % de l'ensemble de ses apprentis. Par ailleurs, les centres de formation d'apprentis – CFA – offrent également une formation par apprentissage. En 2016, les apprentis sont inscrits dans 977 CFA, formés dans 3 187 sites sur 2 916 formations. La majorité des CFA (60 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur.

### ■ UNE BAISSÉ DES EFFECTIFS D'APPRENTIS DANS 4 RÉGIONS

Fin 2016, six régions académiques, l'Auvergne Rhône Alpes, Grand Est, les Hauts de France, l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, forment chacune plus de 30 000 apprentis. À elles six, elles représentent près de deux tiers des apprentis. En revanche, entre 2015 et 2016, seules quatre régions, la

Corse, la Réunion, la Martinique et Mayotte, enregistrent une baisse de leurs effectifs d'apprentis.

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est très liée à l'environnement économique local, fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans

# Vers une nouvelle réforme de l'apprentissage

■ La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a lancé le 10 novembre dernier, la concertation préalable à la réforme de l'apprentissage, aux côtés du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Pourquoi cette nouvelle réforme ? Le Gouvernement a la volonté d'opérer une véritable transformation de l'apprentissage. Il veut porter cette filière au même niveau d'excellence qu'elle peut l'être chez nos voisins suisses ou allemands. « *Notre objectif est de changer l'image de l'apprentissage et de le transformer en profondeur, de changer l'échelle et d'en faire une voie d'excellence et de réussite pour tous les jeunes* », a affirmé la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Pour y parvenir, il y a plusieurs pistes de réformes. La ministre du Travail a notamment repéré une trentaine de freins à l'apprentissage. Entre autres, l'impossibilité d'entrer dans le dispositif en cours d'année, la lenteur pour créer ou rénover une formation ou encore le manque de passerelles lorsqu'un jeune rompt son contrat en cours d'année. Pour lever ces barrières, elle souhaite que les entreprises s'engagent plus dans la co-construction des diplômes et qu'elles puissent davantage piloter les centres de formation en fonction de

leur besoin. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, quant à lui, défend l'idée de campus uniques regroupant lycées professionnels, centres de formations de apprentis, universités et laboratoires de recherche, pour dépasser les clivages qui n'ont pas lieu d'être entre l'enseignement scolaire et l'apprentissage. D'autres points sensibles subsistent comme celui du coût des ruptures de contrats, des sujets de frictions potentielles entre l'Éducation nationale qui défend ses lycées professionnels et les régions qui assurent la majorité du financement des centres de formation d'apprentis (CFA). À cela s'ajoute également le circuit de la taxe d'apprentissage, plus de 3 milliards attendus en 2018, qui n'est pas un modèle de clarté. Pour trouver des solutions, la concertation lancée par le Gouvernement en novembre est animée par des discussions entre partenaires sociaux, chambres consulaires, représentants de régions et le Gouvernement. Elles s'articulent autour de quatre groupes de travail : parcours de l'apprenti, entreprises et apprentissage, gouvernance et financement et offre d'emploi, le tout mené par Sylvie Brunet présidente de la section du travail et de l'emploi du Cese, le conseil économique, social et environnemental.

le système de formation professionnelle des régions. Néanmoins, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi les jeunes de 16-25 ans.

Et les résultats dans tout ça ? À la session 2016, les taux de réussite aux examens sont inférieurs à ceux des scolaires de -5,2 points pour le BTS.

Par ailleurs la réussite est meilleure dans le secteur de la production pour le BTS. Mais comme pour le scolaire, les filles réussissent généralement mieux que les garçons pour les principaux examens, la différence est d'environ 4 points.

■ Claire Lamy-Grandidier

Étude de la DEPP – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – du ministère de l'Éducation nationale.